

## **Pompe submersible ZM 280 A**

**Code : 000520723**



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

**Conservez cette notice pour tout report ultérieur !**

### **Note de l'éditeur**

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France.  
Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.  
Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

**Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.**

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/01-14/EG

## 1.0 Généralités

### 1.1 Introduction

Ce mode d'emploi s'applique aux pompes submersibles de la gamme ZM.

En cas de non-respect de ce mode d'emploi (en particulier des consignes de sécurité) ainsi qu'en cas de modification de l'appareil de votre plein gré ou d'installation de pièces non d'origine, le droit à la garantie ne s'applique pas. Le constructeur décline toute responsabilité quant aux dommages pouvant en découler.

Comme tout autre appareil électrique, ce produit peut tomber en panne à cause d'une tension inappropriée ou d'une défaillance technique. Si un dommage devait apparaître, il convient de prévoir l'utilisation d'une génératrice de secours, d'une deuxième installation ou d'une alarme indépendante. Nous restons à votre disposition pour tout conseil, également après l'achat, notamment en cas de défaillances ou de dommages.

### 1.2 Demandes et commandes

Contactez nous pour toute demande ou commande.

### 1.3 Caractéristiques techniques

Raccordement de pression	1"
Taille de grain max.	10 mm
Puissance P1	300 W
Puissance P2	160 W
Consommation	1,3 A
Câble de raccordement secteur	10 m, 3 x 1 mm <sup>2</sup>
Interrupteur à flotteur	oui
Débit max.	7000 l/h
Hauteur de refoulement max.	6,0 m
Profondeur d'immersion max.	5,0 m

### Matériaux

Boîtier pompe	Polypropylène (PP)
Boîtier externe	Polypropylène (PP)
Tamis de fond	Polyéthylène (PE)
Châssis moteur	Acier inoxydable
Rotor	PA 6
Interrupteur à flotteur	Polypropylène (PP)
Vis	Acier zingué ; acier inoxydable
Arbre moteur	Acier inoxydable

Les pompes submersibles ZM peuvent être utilisées sous une température de liquide de 40°C max.

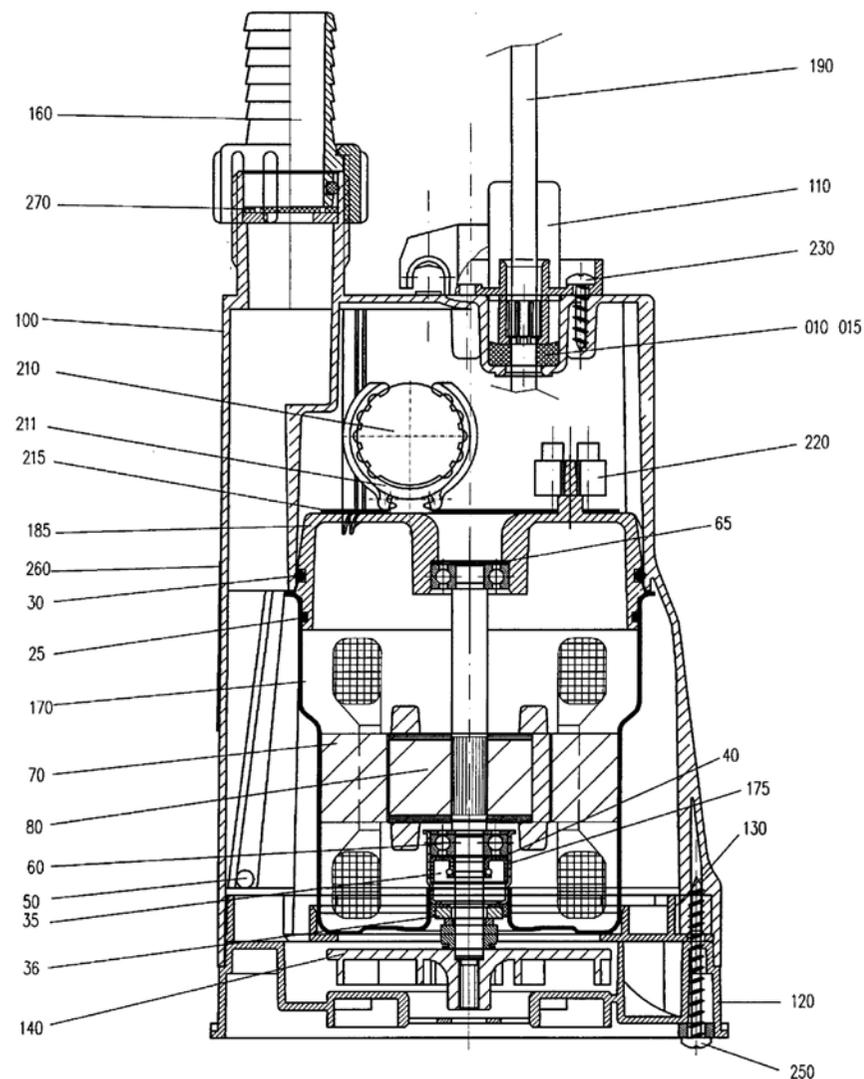
### 1.4 Domaines d'utilisation

Les pompes ZM sont conçues pour les eaux légèrement souillées avec matières en suspension (sans cailloux) d'une taille allant jusque 10 mm. Elles ne sont toutefois pas adaptées pour les eaux usées contenant des matières fécales.

### 1.5 Accessoires

Les pompes sont fournies avec pièce de raccord de tuyau avec écrou-raccord pour flexible 1"(diamètre 25 mm).

FSP 330



Au cours de cette période couverte par la garantie, le constructeur s'engage à corriger les dysfonctionnements dus à un défaut matériel ou de fabrication par une réparation ou un échange de la pompe.

Les dommages résultant d'une utilisation non-conforme ou de l'usure (rotor, bagues d'étanchéité ou garnitures mécaniques d'étanchéité) ne sont pas couverts par la garantie.

En outre, le droit à la garantie ne s'applique pas si des travaux (en dehors de ceux mentionnés dans le chapitre 5) ont été réalisés sur la pompe.

Nous ne prenons pas en charge les dommages indirects consécutifs à une panne de la pompe.

## 8.0 Liste des pièces détachées et schéma en coupe de la pompe ZM 280 A

Numéro de la pièce	Nombre de pièces	Désignation	Numéro de la pièce	Nombre de pièces	Désignation
1.0	1	Bloc-moteur complet	120	1	Rotor
10*	1	Châssis moteur	130	1	Tamis
12*	1	Cosse pour bloc-moteur	150	1	Douille pour flexible
15	1	Joint torique	160	1	Film isolant
20	1	Joint torique	170*	1	Cloison du dessus
30/35	2	Bague d'étanchéité d'arbre radiale	180	1	Câble de branchement
40	1	Bille	190	1	Interrupteur à flotteur
50	2	Roulement à bille 608	200	1	Condensateur
55*	1	Stator	210	1	Bornier
60*	1	Rotor avec arbre	220	4	Vis Parker
80	1	Châssis externe	245	4	Vis Parker
90	1	Poignée	250	1	Bague d'étanchéité D=7
100	1	Châssis de la pompe	255	1	Bague d'étanchéité D=9
110	1	Anneau de support	260	0	Bague d'étanchéité D=0

Les pièces identifiées par un astérisque (\*) ne sont livrables qu'avec le bloc-moteur complet.

## 2.0 Sécurité

(Selon la recommandation VDMA 24292)

Ce mode d'emploi comporte des instructions élémentaires à respecter pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. Il faut donc impérativement que les installateurs tout comme les utilisateurs/techniciens responsables lisent ce mode d'emploi avant le montage et la mise en service. Celui-ci doit se trouver en permanence à disposition sur le lieu d'utilisation de l'appareil.

Vous trouverez non seulement des consignes de sécurité générales à respecter dans ce chapitre, mais également d'autres consignes de sécurité plus spécifiques sous d'autres chapitres, concernant notamment l'utilisation dans la sphère privée.

### 2.1 Identifications pour les recommandations de ce mode d'emploi

Les consignes de sécurité indiquées dans le présent mode d'emploi, pouvant générer une mise en danger en cas de non-respect, sont caractérisées par les pictogrammes de danger classiques:

 Pictogramme de sécurité conformément à DIN 4844 – W9  
Avertissement lié à une tension électrique

 Pictogramme de sécurité conformément à DIN 4844 – W8

Les consignes de sécurité indiquant un risque pour l'appareil et ses fonctions en cas de non-respect sont caractérisées par l'insertion du message **ATTENTION**.

Les indications renseignées directement sur l'appareil comme p.ex.

- les flèches de sens de rotation
  - les indicateurs de raccords de fluides
- doivent être respectées impérativement et être maintenues en état parfaitement lisible.

### 2.2 Qualification et formation du personnel

Le personnel en charge de l'utilisation, de la maintenance, du contrôle et de l'installation de l'appareil doit disposer des qualifications requises pour ces travaux. La responsabilité et la surveillance du personnel doivent être régulées avec précision par l'utilisateur. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit être formé et instruit. Cette formation peut être effectuée si nécessaire par le constructeur/fournisseur sur demande de l'utilisateur de la pompe. Il est en outre de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que le contenu du présent mode d'emploi a bien été entièrement assimilé par le personnel.

### 2.3 Risques en cas de non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité peut aussi bien engendrer une mise en danger des individus qu'avoir un impact sur la pompe et l'environnement. Le non-respect des consignes de sécurité peut conduire à la perte de tout droit aux dommages et intérêts.

Le non-respect de ces consignes peut par exemple avoir comme conséquences :

- les défaillances de fonctionnalités essentielles de la pompe
- l'échec des méthodes prescrites concernant l'entretien et la maintenance de l'appareil
- la mise en danger des individus par des influences électriques, mécaniques et chimiques
- un risque pour l'environnement par une fuite de matières dangereuses

### 2.4 Travail dans le respect de la sécurité

Il convient de respecter les consignes de sécurité contenues dans ce mode d'emploi, mais également les directives nationales en vigueur en matière de prévention des accidents, ainsi que les directives internes inhérentes à l'utilisateur en matière de travail, de sécurité, et d'utilisation.

### 2.5 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

-  Si des éléments chauds ou froids sur l'appareil constituent un danger, ils doivent être protégés par l'utilisateur contre les contacts.
-  Les pompes sont équipées d'un dispositif de protection thermique contre l'enroulement, la

pompe fonctionne automatiquement lorsque le moteur refroidit. Il faut donc impérativement couper l'alimentation de l'appareil en cas de travaux de réparation ou d'entretien.

-  Les protections contre les contacts au niveau des pièces mobiles (raccords p.ex.) ne doivent pas être retirées lorsque la machine fonctionne.
-  Les fuites (au niveau du joint d'arbre p.ex.) de matières dangereuses (p.ex. explosives, toxiques, brûlantes) doivent être éliminées sans laisser d'impact sur les individus ou sur l'environnement, en respect des dispositions légales.
-  Il convient d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique (pour davantage de précisions, veuillez consulter par exemple les directives VDE et celles des fournisseurs locaux en énergie).

## 2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de maintenance, de contrôle et de montage

L'utilisateur doit s'assurer que tous les travaux de maintenance, de contrôle et de montage soient bien effectués par un personnel agréé et qualifié, informé suffisamment par un examen détaillé du présent mode d'emploi.

Seules des pièces détaillées d'origine peuvent être utilisées.

Les travaux sur la pompe sont à effectuer en principe sur un appareil hors service. La procédure décrite dans le présent mode d'emploi pour la mise hors service de la pompe doit impérativement être respectée.

Les pompes ou les ensembles de pompes faisant circuler des matières présentant un risque pour la santé doivent être décontaminées. L'ensemble des dispositifs de protection et de sécurité doit être immédiatement réinstallé et/ou remis en fonctionnement dès la fin des travaux.

Il convient de respecter les instructions mentionnées dans la partie «Mise en service» avant toute remise en fonctionnement.

## 2.7 Modifications et installation de pièces de rechange de votre propre chef

Toute modification de l'appareil n'est possible qu'avec l'accord du constructeur. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le constructeur sont garants de sécurité. L'utilisation d'autres pièces entraîne un dégageant de toute responsabilité quant aux dommages inhérents.

## 2.8 Modes de fonctionnement non autorisés

La sécurité de fonctionnement de l'appareil n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme, répondant aux recommandations du chapitre 1 («Généralités») du présent mode d'emploi. Les valeurs limites indiquées sur la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées.

**ATTENTION** Même les appareils à fonctionnement automatique comme les pompes submersibles ne doivent pas fonctionner trop longtemps sans surveillance. Si vous devez vous éloigner de l'appareil pour une certaine durée, veuillez couper son alimentation.

## 3.0 Description

La pompe est équipée d'un moteur solide à courant alternatif ; l'étanchéité du châssis de la pompe au niveau du moteur est assurée par deux bagues d'étanchéité d'arbre radiales ou par des garnitures mécaniques d'étanchéité. Le raccordement électrique s'effectue à l'aide du câble de 10 m de long sur un courant alternatif 230 V – 50 Hz.



- La pompe doit être branchée à une prise avec mise à la terre.
- Ne transportez jamais la pompe par le câble, ne la mettez pas à l'eau par le câble et ne la retirez pas de l'eau en tirant sur le câble.
- Si l'alimentation par défaut ne devait pas être assurée via un interrupteur différentiel FI à courant

de défaut assigné de 30 mA maximum, la pompe doit être branchée à la prise via un interrupteur différentiel FI séparé.



L'utilisation de la pompe sur des bassins de natation et étangs de jardin ainsi que leurs zones de protection n'est autorisée que si les installations ont été érigées conformément à DIN VDE 0100/partie 702. Il n'est pas possible de s'y baigner alors que la pompe est en fonctionnement. Renseignez vous auprès de votre électricien spécialisé.

## 4.0 Installation et mise en service



- Avant toute mise en service, veuillez contrôler la pompe pour repérer d'éventuels dommages extérieurs (dommages liés au transport p.ex.), en prévention d'accidents avec choc électrique.

Un niveau d'eau minimum de 40 mm est requis pour un bon fonctionnement de la pompe (aspiration jusqu'à 20 mm).

Si la pompe devait être utilisée dans un puits, celui-ci doit présenter des dimensions minimales de 450 x 450 x 450 mm. La crépine d'aspiration ne doit pas être obstruée par de la boue et/ou tout autre matériau riche en fibres.

L'interrupteur à flotteur intégré sur la pompe doit pouvoir bouger librement. Si le niveau d'eau augmente, le flotteur le suit et active l'appareil qui se met à pomper l'eau jusqu'à ce que le niveau soit assez redescendu pour que le flotteur désactive la pompe. Il est possible de modifier la hauteur d'activation et de désactivation du flotteur en déplaçant le câble de celui-ci dans l'œillet de fixation. Le fonctionnement du flotteur peut être contrôlé en le soulevant et en le coulant.

Dans le cas des pompes ne disposant pas d'interrupteur à flotteur, le processus de pompage démarre lors du branchement sur la prise.



La pompe ne doit pas fonctionner à sec afin d'éviter d'endommager les bagues d'étanchéité ou les garnitures mécaniques d'étanchéité.

## 5.0 Maintenance



Veuillez impérativement débrancher le cordon d'alimentation et le sécuriser contre tout rebranchement fortuit avant de travailler sur la pompe.

La maintenance consiste en une vérification et un nettoyage de l'intérieur de la pompe. En dévissant les 4 vis situées en dessous de la pompe, vous pouvez désolidariser le tamis du châssis de la pompe. Une fois le nettoyage effectué, remontez ces pièces dans l'ordre inverse et revissez les 4 vis.

**ATTENTION** Une usure éventuelle du rotor (à cause de matières abrasives, p.ex.) peut également présupposer une usure des bagues d'étanchéité ou des garnitures mécaniques d'étanchéité. La vérification des bagues d'étanchéité et du moteur, tout comme le remplacement des cordons électriques ne peuvent être effectués que par un SAV agréé ou par l'usine du fabricant.

## 6.0 Modifications techniques

Sous réserve en vue d'optimisations.

## 7.0 Garantie

Le constructeur prend en charge une garantie de 24 mois pour toutes les pompes, à compter de la date d'achat. Le ticket de casse/la facture sert de justificatif.